

CORSEUL

1976

Fouilles de S^t Uriac

A. BARDEL

424

CORSEUL

1976

Fouilles de St-Uriac

Université de H^{te} Bretagne

Laboratoire d'Archéologie

Directeur: L. P A P E

Fouille et

Rapport

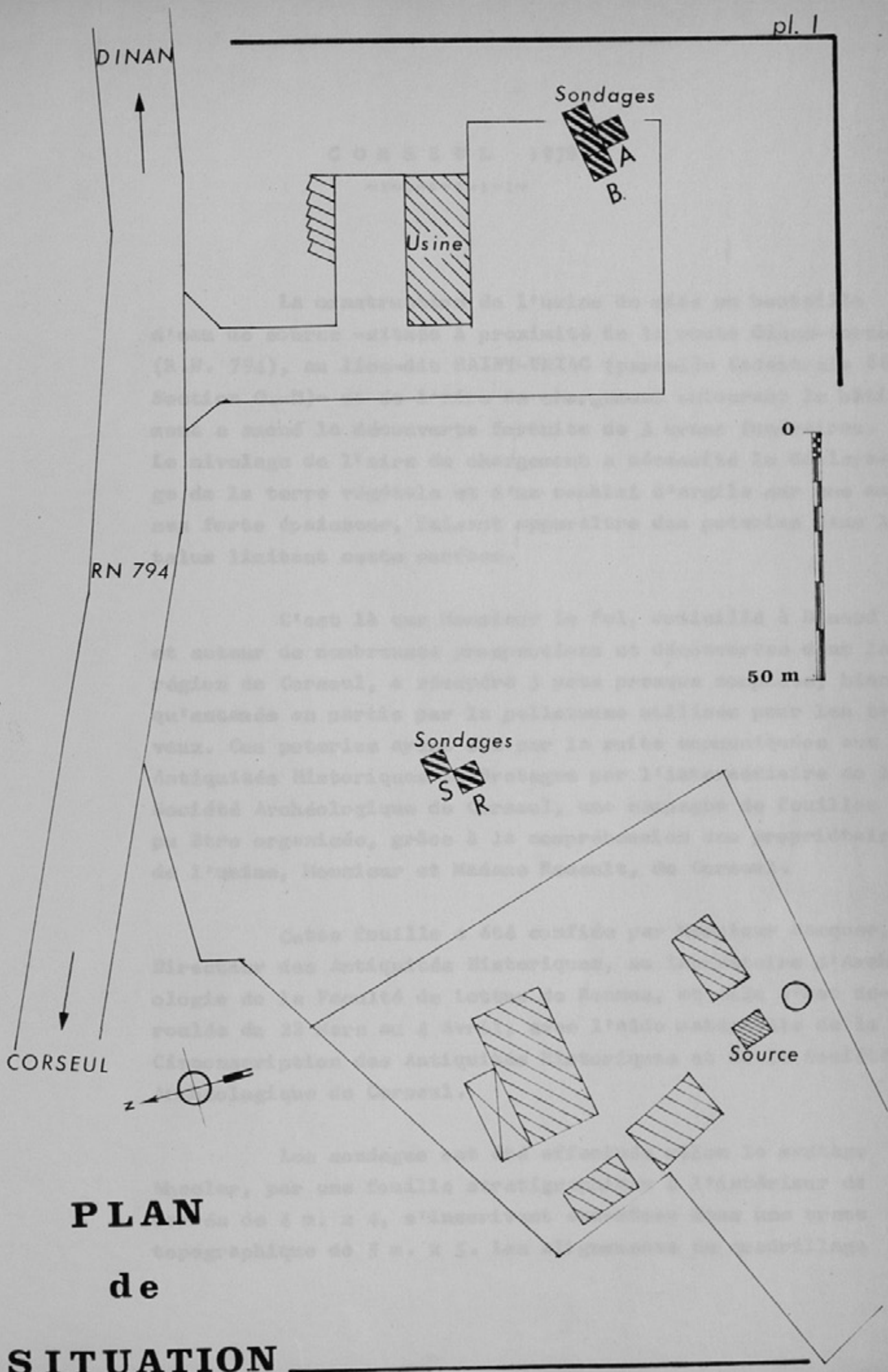
A. BARDEL

Temple Fontaine

Nécropole



Vue 1 : Localisation générale



PLAN

de

SITUATION

La construction de l'usine de mise en bouteille d'eau de source -située à proximité de la route Binan-Corseul (R.N. 794), au lieu-dit SAINT-URIAc (parcelle Cadastreale 682, Section G.-H)- et de l'aire de chargement entourant le bâtiment a amené la découverte fortuite de 3 urnes funéraires. Le nivelage de l'aire de chargement a nécessité le déblayage de la terre végétale et d'un remblai d'argile sur une assez forte épaisseur, faisant apparaître des poteries dans le talus limitant cette surface.

C'est là que Monsieur Le Fol, domicilié à Dinard et auteur de nombreuses prospections et découvertes dans la région de Corseul, a récupéré 3 pots presque complets, bien qu'entamés en partie par la pelleteuse utilisée pour les travaux. Ces poteries ayant été par la suite communiquées aux Antiquités Historiques de Bretagne par l'intermédiaire de la Société Archéologique de Corseul, une campagne de fouilles a pu être organisée, grâce à la compréhension des propriétaires de l'usine, Monsieur et Madame Rouault, de Corseul.

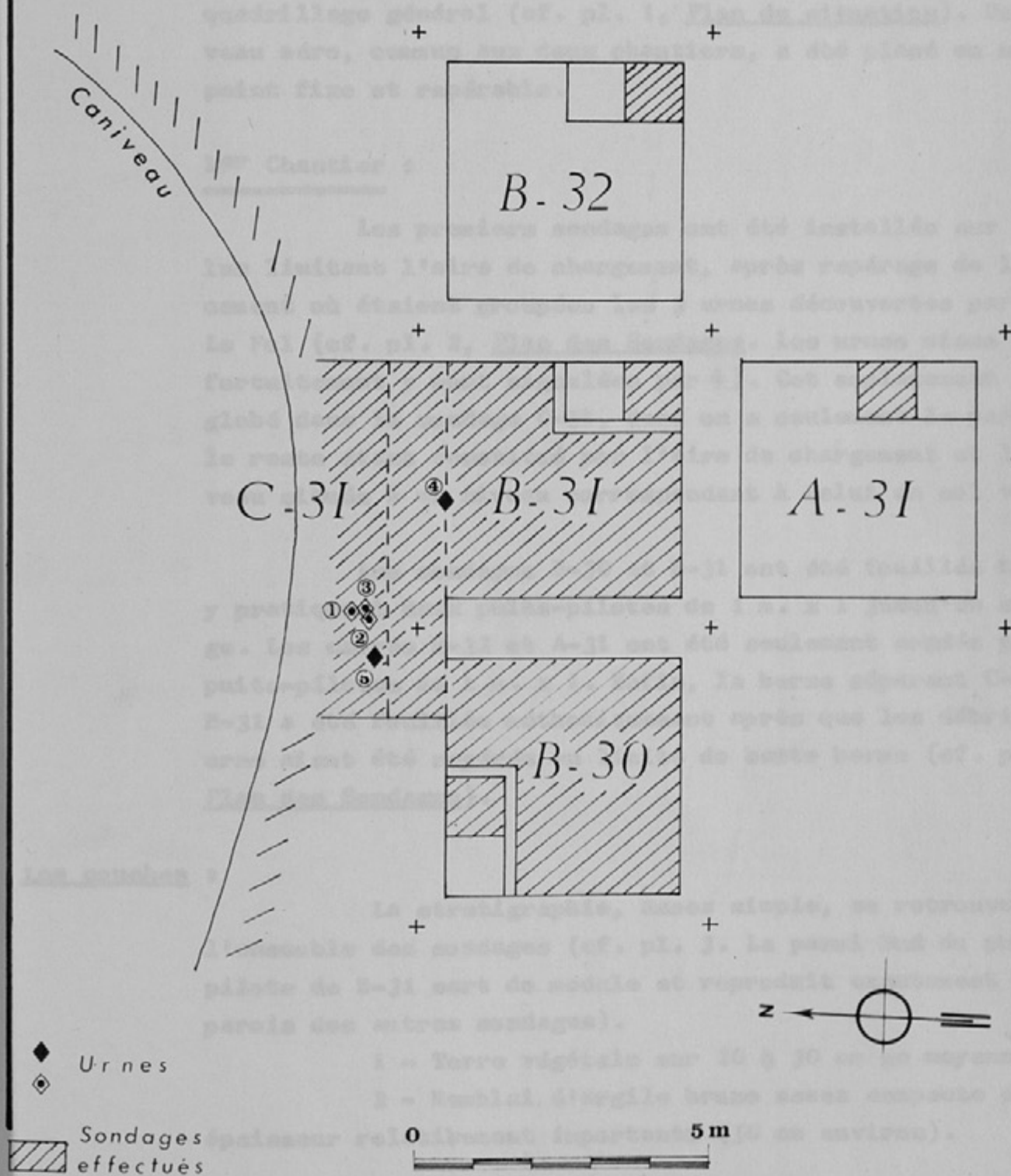
Cette feuille a été confiée par Monsieur Sanquer, Directeur des Antiquités Historiques, au Laboratoire d'Archéologie de la Faculté de Lettres de Rennes, et elle s'est déroulée du 22 Mars au 4 Avril, avec l'aide matérielle de la Circonscription des Antiquités Historiques et de la Société Archéologique de Corseul.

Les sondages ont été effectués selon le système Wheeler, par une fouille stratigraphique à l'intérieur de carrés de 4 m. x 4, s'inscrivant eux-mêmes dans une trame topographique de 5 m. x 5. Les alignements du quadrillage

PLAN

des

SONDAGES



orientés E.-W. sont désignés par les lettres A.B.C., tandis que les lignes N.-S. sont numérotées.

L'implantation des sondages a été faite en deux emplacements différents, s'inscrivant cependant dans le même quadrillage général (cf. pl. 1, Plan de situation). Un niveau zéro, commun aux deux chantiers, a été placé en un point fixe et repérable.

1^{er} Chantier :

Les premiers sondages ont été installés sur le talus limitant l'aire de chargement, après repérage de l'emplacement où étaient groupées les 3 urnes découvertes par Monsieur Le Fol (cf. pl. 2, Plan des Sondages). Les urnes mises au jour fortuitement y sont signalées par \diamond). Cet emplacement est englobé dans le sondage C-31, dont on a seulement la paroi Sud, le reste étant constitué par l'aire de chargement et le ganiiveau situés à un niveau correspondant à celui du sol vierge.

Les sondages B-30 et B-31 ont été fouillés tout en y pratiquant deux puits-pilotes de 1 m. x 1 jusqu'au sol vierge. Les carrés B-32 et A-31 ont été seulement sondés par deux puits-pilotes de 1 m. x 1. Enfin, la berme séparant C-31 de B-31 a été fouillée méthodiquement après que les débris d'une urne aient été repérés en limite de cette berme (cf. pl. 2, Plan des Sondages).

Les couches :

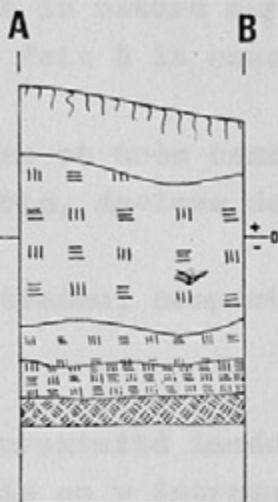
La stratigraphie, assez simple, se retrouve sur l'ensemble des sondages (cf. pl. 3. La paroi Sud du puits-pilote de B-31 sert de module et reproduit exactement les parois des autres sondages).

- 1 - Terre végétale sur 20 à 30 cm en moyenne.
- 2 - Remblai d'argile brune assez compacte d'une épaisseur relativement importante (50 cm environ).

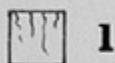
SONDAGES B - 31

et C - 31

Parois SUD



B - 31



1



3



5



2



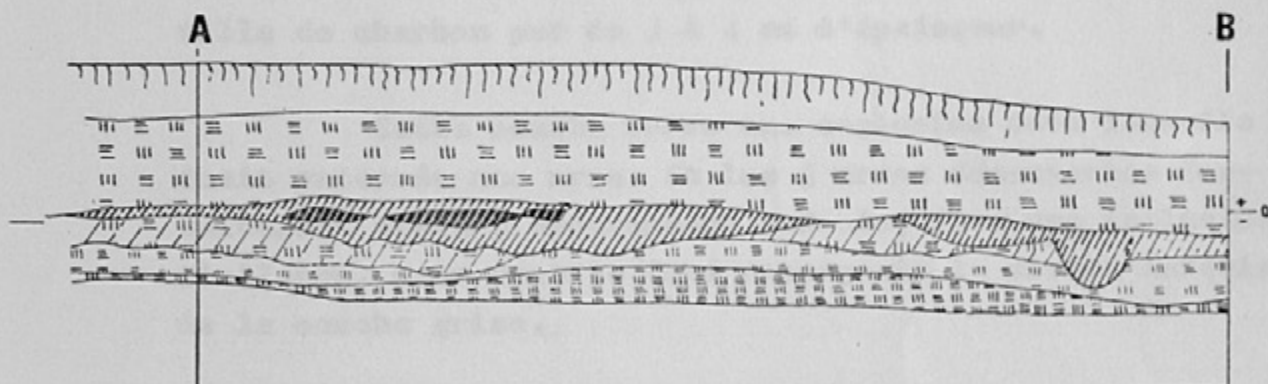
4



6



7



C - 31

1 Terre Végétale

3 Couche carbonneuse
Lentille de charbon

5 Argile grise
et brune

2 Argile brune

4 Terre + Charbon

6 Argile grise

7 Argile jaune
Substratum

5 - (1) Couche de transition assez imprécise, formée d'interférences entre argile brune et grise, dont la présence est due, vraisemblablement, à la nature marécageuse du terrain. Elle doit se rattacher en fait à la couche d'argile grise ci-dessous.

6 - Argile grise poudreuse et très tassée, contenant beaucoup de parcelles de charbon, épaisse de 15 cm environ.

7 - Argile jaune du substratum, compacte et stérile.

La paroi Sud de C-31, à proximité immédiate des urnes, reproduit cette stratigraphie en y introduisant une couche d'occupation constituée de terre charbonneuse (cf. pl. 3. Comparaison des 2 coupes stratigraphiques). Cette coupe se décompose comme suit :

- 1 - Terre végétale
- 2 - Remblai d'argile brune d'une épaisseur moindre (30 cm environ).
- 3 - Terre très charbonneuse, d'épaisseur variable (jusqu'à 20 cm par endroits), contenant même une lentille de charbon pur de 3 à 4 cm d'épaisseur.

Cette couche forme une inclusion dans laquelle était enterrée une urne. Et les 3 urnes découvertes fortuitement étaient apparemment enfouies dans une inclusion similaire, mais dont le fond atteignait le niveau inférieur de la couche grise.

4 - Terre argileuse avec inclusions charbonneuses; se différencie de la précédente, mais en constitue probablement le prolongement en hypsométrie et en plan. on peut cons-

(1) La numérotation des couches est la même que celle utilisée dans la légende de la pl. 3, afin de faciliter les comparaisons.

tater (cf. pl. 3) que l'emplacement des 3 premières urnes est marqué par une lentille de cette sorte, qui n'est que la "marge" de l'inclusion où elles étaient enfouies (inclusion située à 40 cm environ en avant de la coupe).

5 - Couche de transition.

6 - Argile grise.

Le matériel archéologique :

Il est constitué essentiellement par les urnes funéraires, le reste ne contenant pratiquement pas d'éléments de datation.

Il permet cependant de distinguer 2 niveaux :

• Un niveau de remblai représenté par la couche d'argile brune.

• Un niveau d'occupation où sont enterrées les urnes.

1 - La terre de surface contient quelques parcelles de briques et quelques tessons sans âge.

2 - Le remblai d'argile brune renferme, en petites quantités, des fragments de "tegulae", des scories et des tessons de poterie commune, assez grossière (cf. pl. 8, fig. 6 - 7 - 8 -). A côté de formes gallo-romaines, on trouve de la céramique grésée et même quelques tessons modernes.

3 - Dans la couche de terre charbonneuse, découverte d'une urne funéraire en place, contenant encore ses cendres. C'est un vase en terre rouge, assez grossier, très friable, éventré en partie sur le col et l'épaule. Il est haut de 24 cm. (cf. pl. 7, urne 5). Il est de forme tronconique à épaulement peu marqué formant une courbe régulière avec le col, assez long, très peu éversé, au rebord aplati.

Fond légèrement cambré. Surface brun-rouge avec traces de fumée.

Dans la même couche, à la limite de la berme Nord de B-31, on a recueilli les fragments d'une urne brisée, de forme simple et grossière, d'une hauteur de 15 cm (cf. pl. 6, urne 4). Ces fragments très fragiles, mais assez importants, se rapportent à un fond de poterie trouvé précédemment, dans la couche d'argile brune, quelques 15 cm plus haut, mais au même emplacement. L'ensemble forme un gobelet tronconique de grande taille, au bord arrondi formant un très léger bourrelet limité par un "pincement" interne très peu profond et irrégulier, creusé à plus d'un cm du rebord. Modelage assez fruste, surface régularisée par lissage, de couleur brun foncé, noire par endroits, et relativement luisante. Le fond est plat.

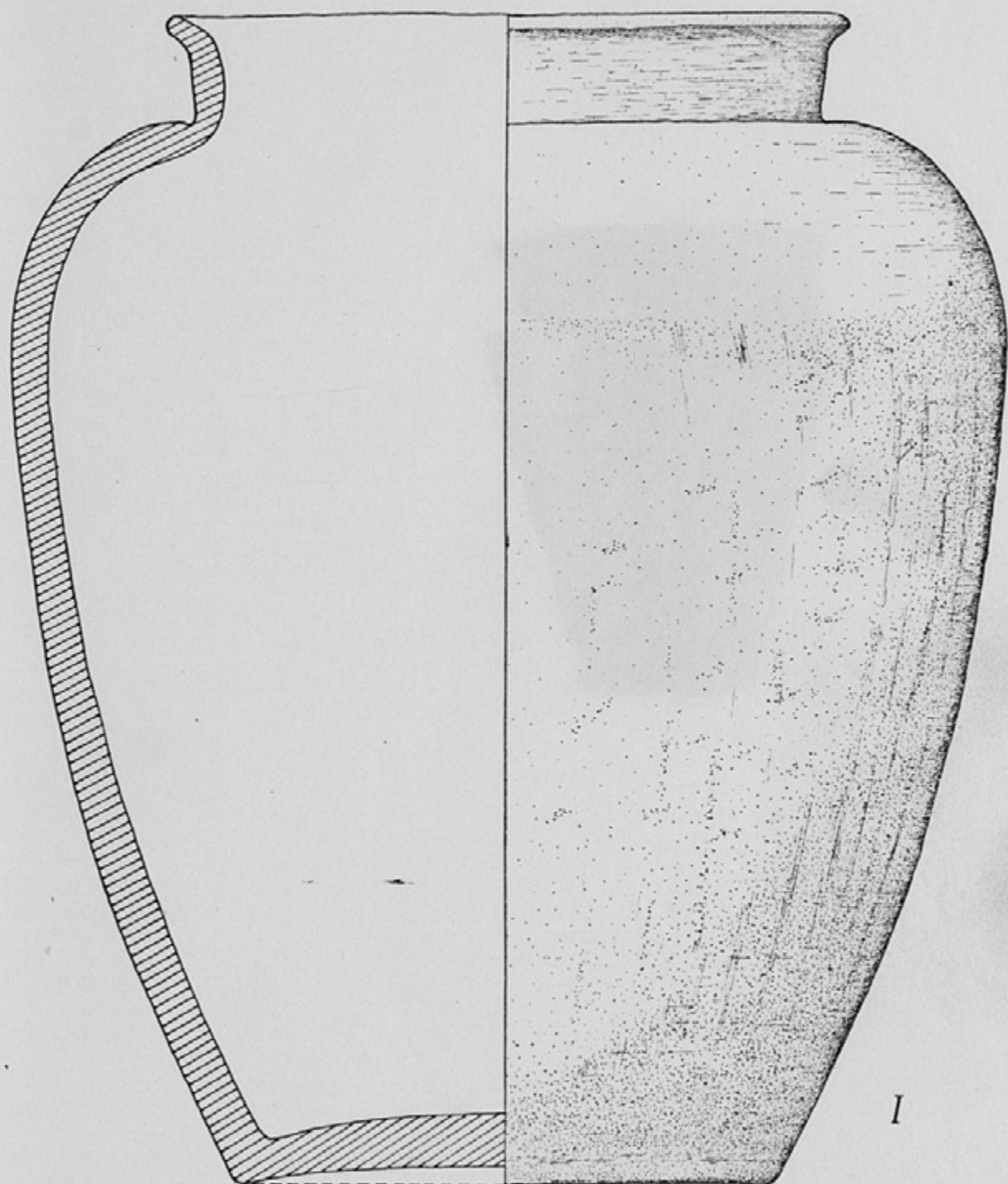
Un objet de fer, d'une longueur de 18 cm, très oxydé, a été relevé à quelques centimètres de l'urne, dans la même couche mais à un niveau légèrement supérieur, et accompagné de noyaux de charbon. Cet objet est probablement à mettre en rapport avec l'urne.

De même, il a été repéré, exactement au même niveau que l'urne écrasée, et à une distance d'1,50 m. à 2 m., une certaine quantité de parcelles d'os carbonisés, groupées dans une poche de 50 cm environ de diamètre, se prolongeant, avec une moindre densité, jusqu'à la berme Est du sondage. Ces ossements étaient peut-être contenus dans l'urne 4, mais il reste très peu de cendres dans cette poche.

Comme on l'a dit plus haut (p. 3), et d'après ce qu'il a été possible de constater sur place, il faut rapporter à cette couche de terre charbonneuse les 3 urnes trouvées fortuitement. Elles étaient disposées, d'après les indications de Monsieur Le Fol, en deux niveaux sur un espace très réduit, l'urne 3 étant placée dans le rebord du talus, par dessus l'urne 2, et l'urne 1 en avant de celle-ci et au même niveau.

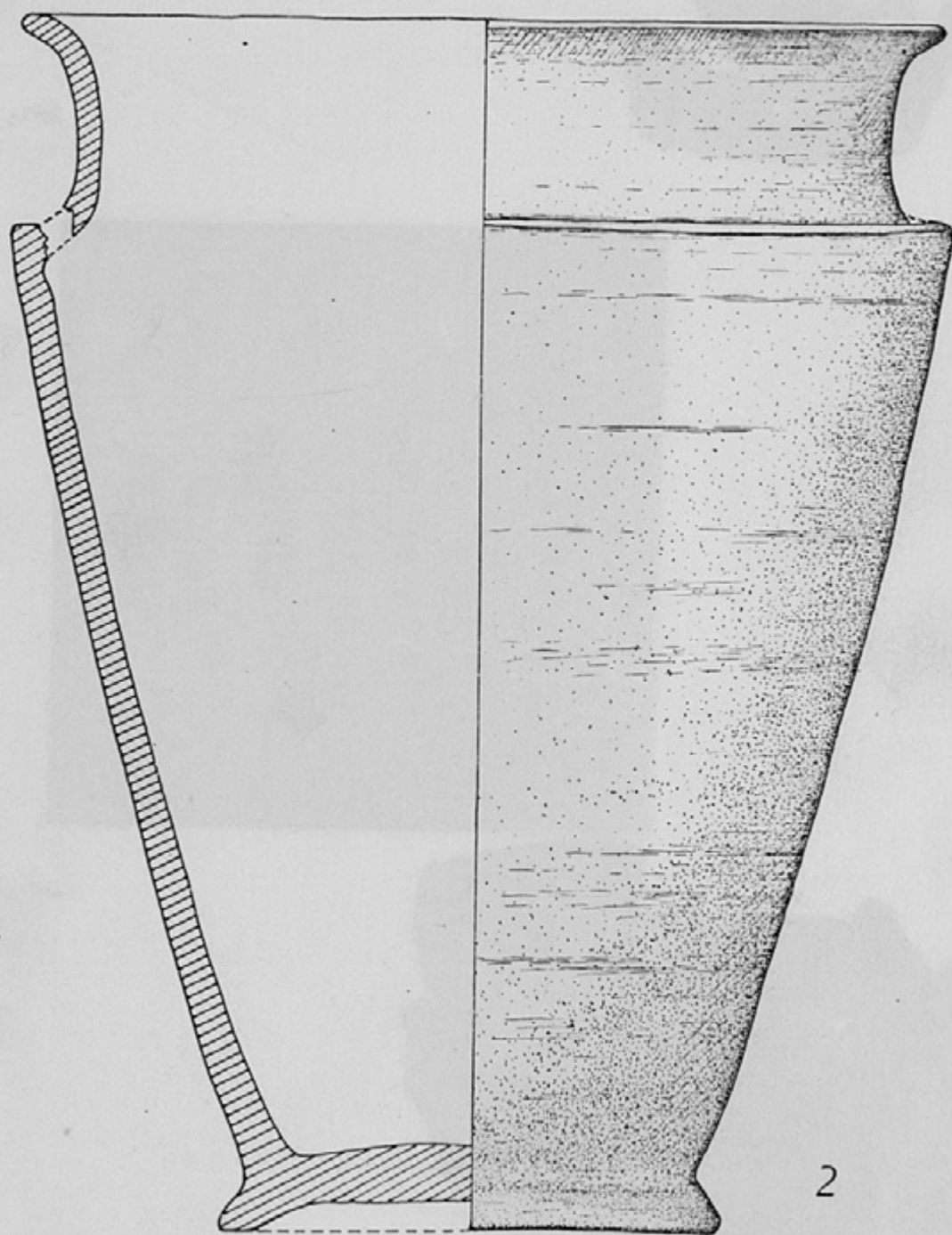
La première (cf. pl. 4, urne 1) est un vase archéologiquement complet, d'une hauteur de 26 cm, forme ovoïde, à





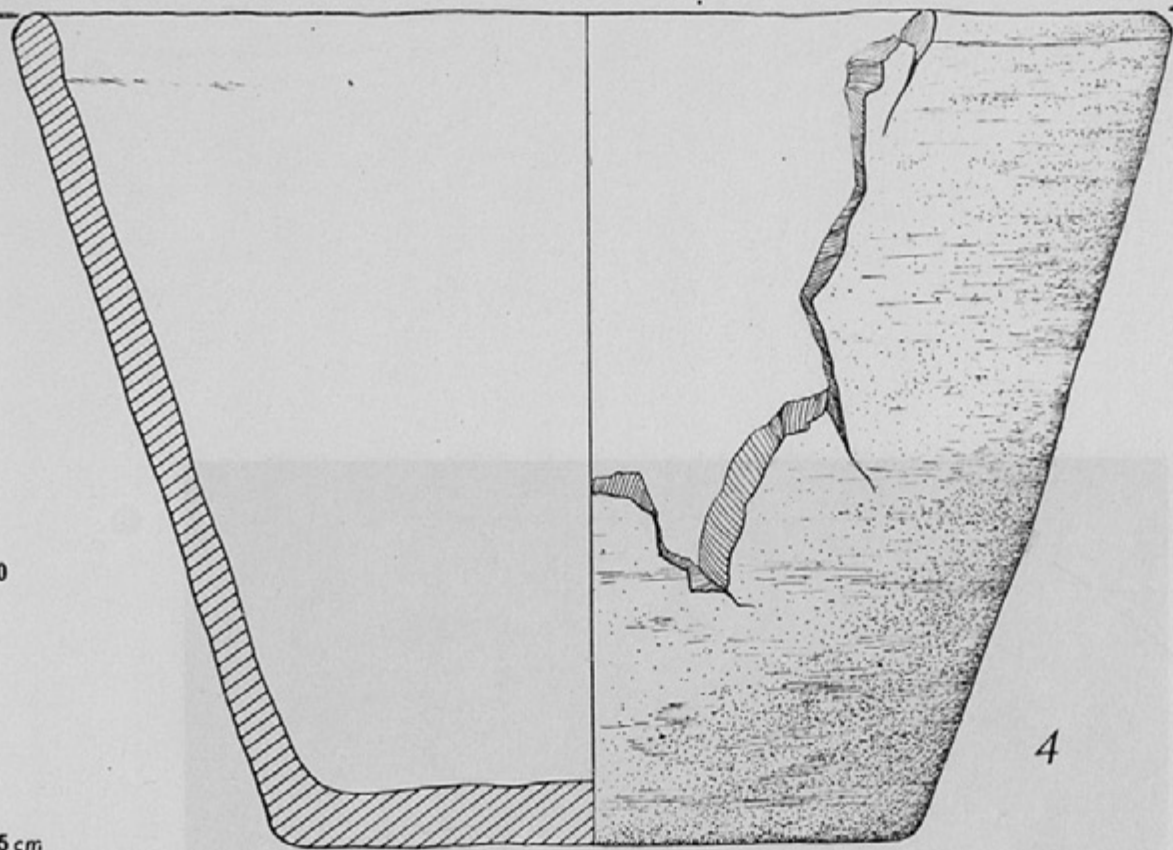
0 5cm



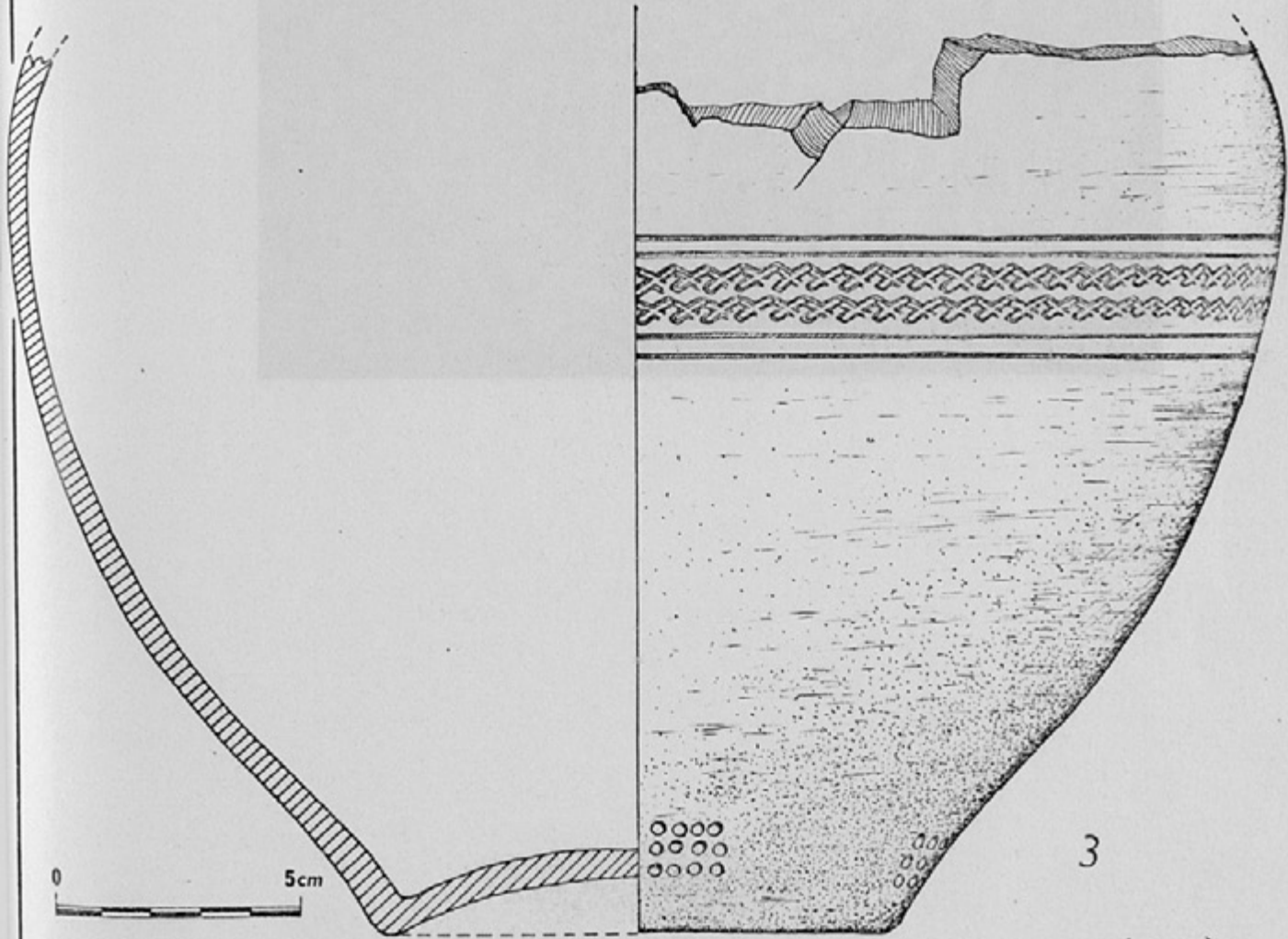


0 5cm





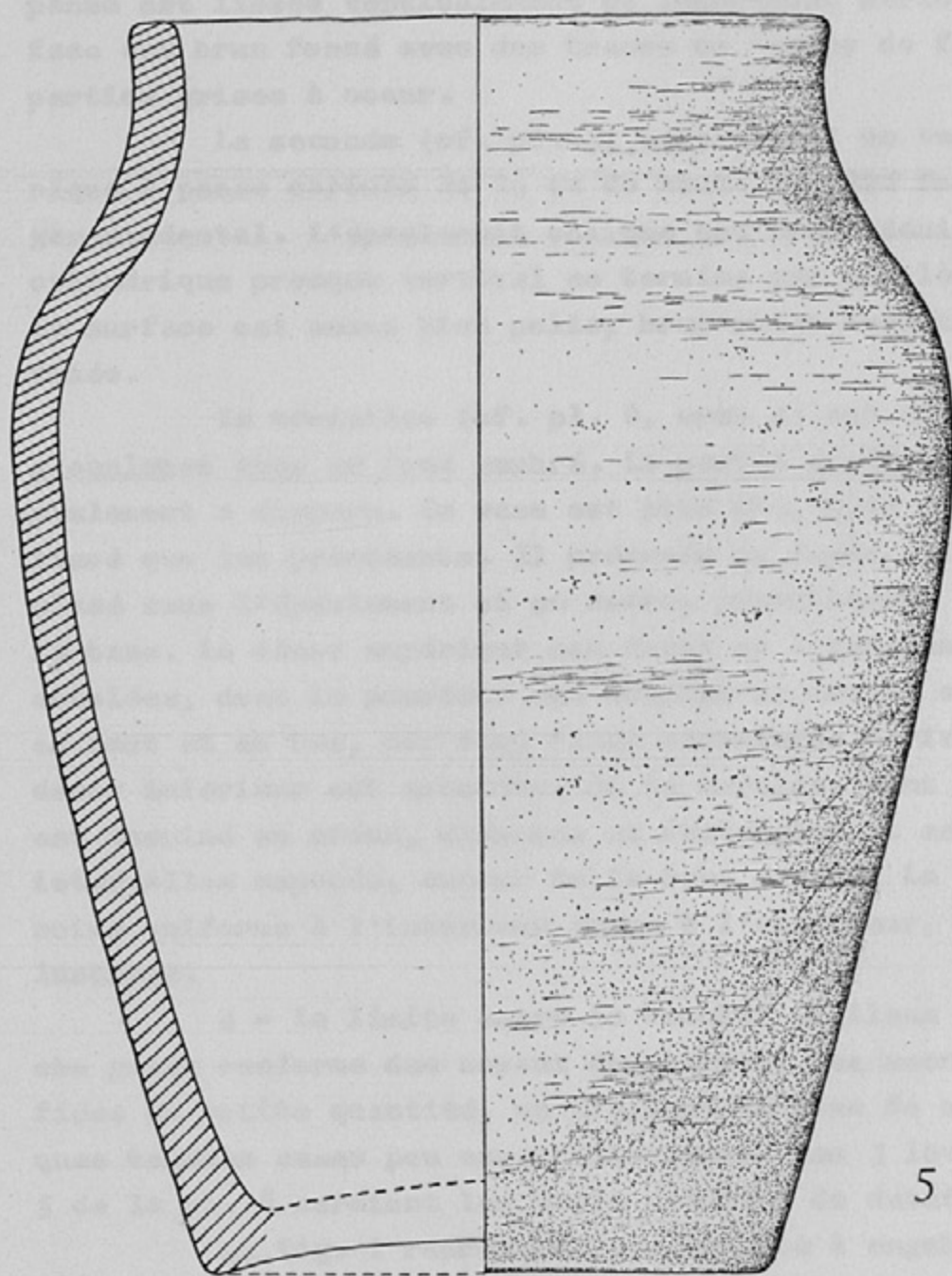
4



3

Abundel





0 5cm

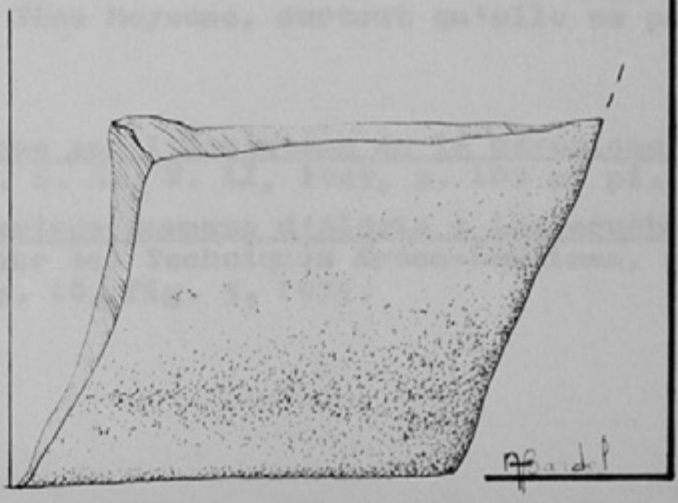
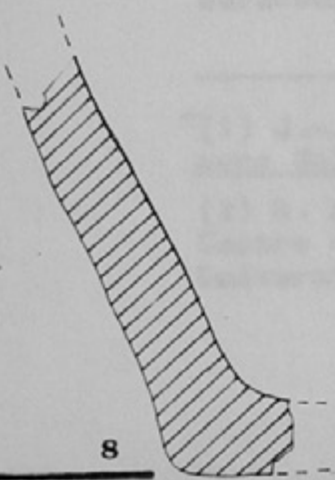
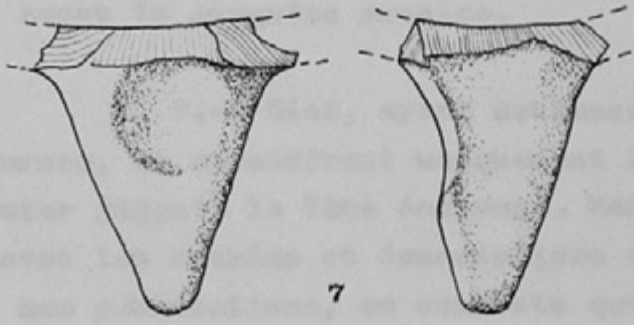
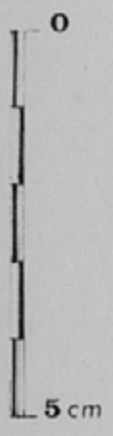
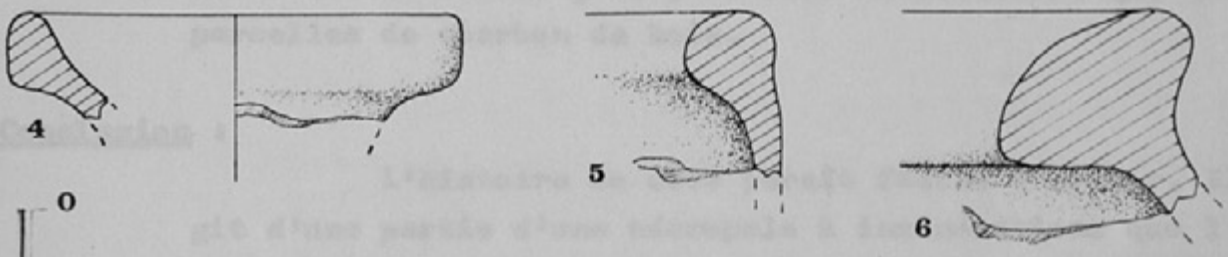
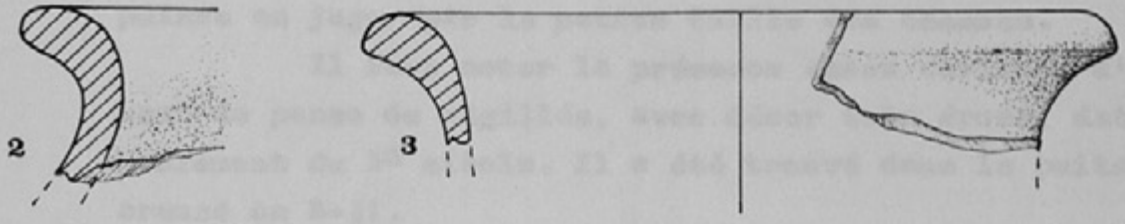
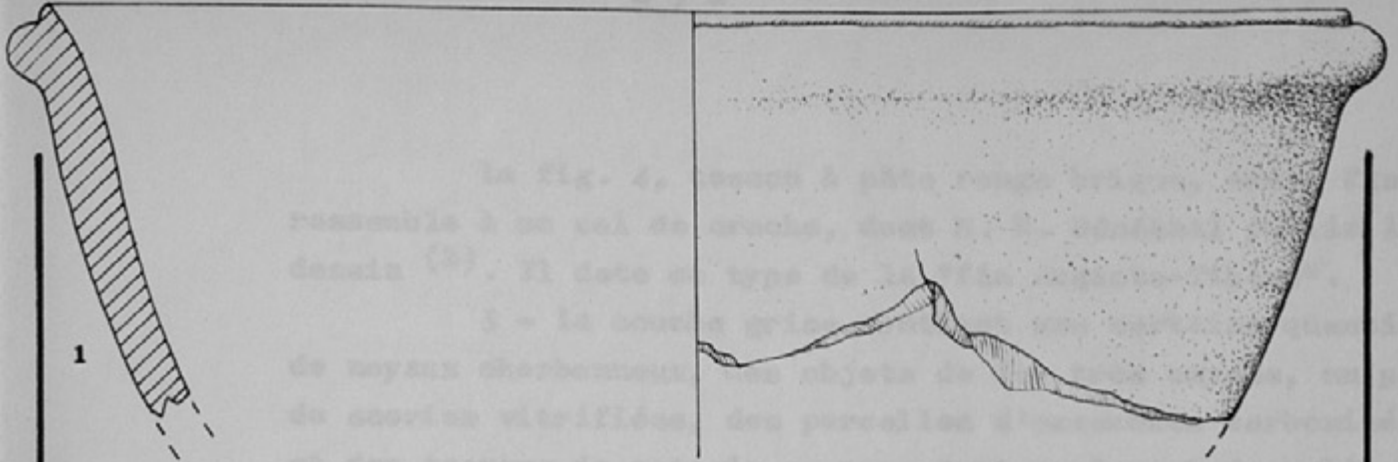
épaulement accentué, à col cylindrique et lèvre éversée. Le col est limité à la base par un coup de lisseur formant presque une cannelure horizontale, et le bord interne de la lèvre est aplati en biseau, sans former cependant de cannelure. La panse est lissée verticalement et légèrement striée. La surface est brun foncé avec des traces de "coups de feu" et des parties grises à coeur.

La seconde (cf. pl. 5, urne 2) est un vase tronconique à panse carénée de 25 cm de haut. Le pied forme un léger piédestal. L'épaulement oblique est très réduit et le col cylindrique presque vertical se termine par une lèvre éversée. La surface est assez bien polie, brun-rouge avec traces de fumée.

La troisième (cf. pl. 6, urne 3) est d'une forme globuleuse avec un fond cambré. La partie supérieure de l'épaulement a disparu. Ce vase est plus fin, plus dur, et mieux lissé que les précédents. Il présente un décor à la molette placé sous l'épaulement et un autre, probablement estampé, à la base. Le décor supérieur est formé de 2 rangées de croix accolées, dont le pourtour est dessiné en creux, encadrées, en haut et en bas, par deux fines cannelures horizontales. Le décor inférieur est constitué de 12 cercles, dont le pourtour est dessiné en creux, disposés en rectangles et se répétant à intervalles espacés, autour de la base du pot. La surface est noire uniforme à l'intérieur comme à l'extérieur, mais sans lustrage.

4 - La limite entre le remblai argileux et la couche grise renferme des noyaux de charbon, des scories vitrifiées en petite quantité, un fragment de lame de silex et quelques tessons assez peu caractéristiques. Les 3 lèvres 1, 4 et 5 de la pl. 8 seraient les seuls éléments de datation possible.

La fig. 1 représente une poterie à engobe noir uniforme, blanche à l'intérieur, assez bien lissée et cuite, qui pourrait être rapprochée des formes précoces de mortiers gallo-romains, datés par M. J-J Hatt du début du 1^{er} siècle (1).



ff. d. l.

La fig. 4, tesson à pâte rouge brique, assez fine, ressemble à un col de cruche, dont M. R. Sénéchal publie le dessin (2). Il date ce type de la "fin Auguste-Tibère".

5 - La couche grise contient une certaine quantité de noyaux charbonneux, des objets de fer très oxydés, un peu de scories vitrifiées, des parcelles d'ossements carbonisés, et des tessons de poterie commune dont seulement deux lèvres, les fig. 2 et 3 de la pl. 8, qui reproduisent des formes typiques de la poterie commune de l'âge du fer, autant qu'on puisse en juger par la petite taille des tessons.

Il faut noter la présence assez curieuse d'un fragment de panse de sigillée, avec décor très érodé, datant probablement du 2^d siècle. Il a été trouvé dans le puits-pilote creusé en B-31.

Ce matériel se retrouve seulement à la limite supérieure de la couche grise, la base ne contenant que quelques parcelles de charbon de bois.

Conclusion :

L'histoire du site paraît facile à tracer. Il s'agit d'une partie d'une nécropole à incinérations que l'on peut dater, grâce à la forme des urnes, de l'époque gauloise, bien avant la conquête romaine.

M. P.-R Giot, ayant seulement vu des croquis de ces urnes, et considérant uniquement leurs formes, les fait remonter jusqu'à la Tène Ancienne. Mais en comparant ces urnes avec les dessins et descriptions détaillés qu'il donne dans ses publications, on constate que l'urne 4 est plutôt caractéristique de la Tène Moyenne, surtout qu'elle ne présen-

(1) J.-J HATT .- Aperçus sur l'évolution de la céramique commune Gallo-Romaine, R. E. A., T. LI, 1949, p. 107 et pl. VIII.

(2) R. SENECHAL.- Céramique commune d'Alésia : Les cruches, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, n° 5 Université de Dijon, p. 18, fig. 5, 1975.

te pas au rebord de cannelure interne proprement dite. De même, le profil assez "mou" de l'urne 5, avec son "épaulement fondu dans le galbe général"(1), est donné comme assez tardif. Les profils bien marqués et même anguleux des urnes 1 et 2, sont par contre caractéristiques du "début de l'âge du fer"(1). Tous ces vases sont modelés à la main, mais régularisés à la tournette de telle sorte que certains (surtout 1, 2 et 3) paraissent montés au tour. Ce degré d'évolution de la technique est aussi donné comme assez tardif (2).

Enfin, J.-J Hatt indique que les décors à la molette et par estampage "sont exceptionnels dans la céramique de la période indépendante" (3). Mais si l'on se réfère aux planches de décors de l'âge du Fer publiés par F.Schwappach, le motif décoratif de l'urne 3 ressemble d'assez près à ceux de la céramique armoricaine du Hallstat final et de la Tène ancienne (4).

Quoi qu'il en soit, il paraît difficile de mettre en rapport la datation de ces urnes et la présence du tesson de sigillée (signalé p. 7), qui se trouvait à un niveau plutôt inférieur à celui de la base des urnes. Ce tesson ne peut pas être antérieur aux urnes, ni même contemporain, comme l'indiquerait pourtant la stratigraphie du site. Or la stratigraphie n'a pas été bouleversée et il n'y avait aucune trace d'in-

(1) P.-R. GIOT, C.-T. LE ROUX, Y. ONNEE.- Le souterrain de Bellevue en Plouegat-Moysan (Finistère), Travaux du laboratoire d'Anthropologie Préhistorique, Faculté des Sciences, RENNES, 1967 - 1968, p. 29.

(2) idem, p. 32.

(3) J.-J. HATT.- Aperçus sur l'évolution de la céramique commune Gallo-Romaine, R. E. A., T. LI, 1949, p. 107 et pl. VIII.

(4) P.-R. GIOT.- Ombres et lumières sur la chronologie de la céramique armoricaine de l'âge du fer, Annales de Bretagne, t. LXXVIII, fascicule 1, Mars 1971, p. 80-83.

clusion. Ce problème cependant, peut trouver une explication logique si l'on considère la nature du terrain : il est très marécageux. La couche grise poudreuse et tassée qui surmonte le sol vierge -et que l'on retrouve sur tout l'ensemble de la propriété, mais sans la moindre trace de charbon- est une couche de vase stratifiée. Le marais devait se présenter avec une succession de "bosses" de végétation, plus ou moins importantes, plus ou moins solides, et de trous d'eau, comme on peut le voir encore dans la même parcelle, vers le bas du coteau. Cet ensemble repose sur un soubassement de vase qui se situe au même niveau général, que ce soit au fond de l'eau -où la vase se dépose- ou sous la végétation, qui provoque la formation d'une couche de terre vaseuse (couche 5) surmontant la vase proprement dite (couche 6). Ces deux couches apparaissent sur les coupes stratigraphiques avec une surface légèrement ondulée.

La nécropole de l'âge du fer, a pu s'installer dans une partie relativement solide du marais, et la lentille de charbon indiquerait exactement la surface du sol à l'époque. Cette lentille correspond à un foyer, beaucoup trop réduit (60 cm environ de diamètre sur 3-4 cm d'épaisseur) pour être un foyer funéraire; elle nous apparaît plutôt comme le reste d'un foyer votif, d'autant plus qu'on a constaté la présence de fer, entièrement oxydé et brûlé, au milieu du charbon. On pourrait aussi penser qu'il s'agit du contenu de l'urne 4, brisée, mais ce charbon ne contient pas d'ossements.

Rien n'exclut la présence de trous d'eau à proximité de la nécropole, et un remblai quelconque, beaucoup plus tardif, a pu amener le dépôt du tesson de sigillée au fond d'un de ces trous, sans la moindre trace d'inclusion, et sans le moindre bouleversement de stratigraphie.

De même, le contenu de l'urne 4 a pu être dispersé par l'eau, ne laissant en un groupe que les éléments les plus

SONDAGE S-II

lourds, c'est-à-dire les ossements (p. 5).

La délimitation de la nécropole est presque impossible à réaliser, en hypsométrie et surtout en plan, parce que les cendres des foyers -ou au moins du foyer- ont pénétré de façon diffuse dans la terre spongieuse, sous l'action de l'eau, comme cela apparaît sur la coupe stratigraphique où la couche 4 n'est en fait, comme on l'a déjà dit (p. 3), que le prolongement de la couche charbonneuse, en hypso et en plan. Les cendres se sont aussi répandues aux alentours du foyer, de la même façon dégradée, puisqu'on en retrouve sur l'ensemble des sondages, au niveau de la couche 5 (plus haut donc que la sigillée déjà citée), comme si les cendres s'étaient déposées à la surface des "bosses" du terrain.

Le remblai argileux qui surmonte la couche d'occupation paraît trop épais pour être naturel. Il est indatable puisqu'il contient, en quantité très minime d'ailleurs, des tessons gallo-romains, médiévaux et modernes. Il a pu être déposé pour le nivellement et l'assèchement du marais.

Il faut cependant noter que le même remblai argileux se retrouve sur l'ensemble de la propriété, avec une épaisseur similaire, partout où le marais est asséché, c'est-à-dire sur tout le flanc des côteaux, les marécages ne subsistant que dans la partie basse. Cette sédimentation rapide est probablement due, de façon très naturelle, à la pente et au ruissellement continu.

2ème Chantier :

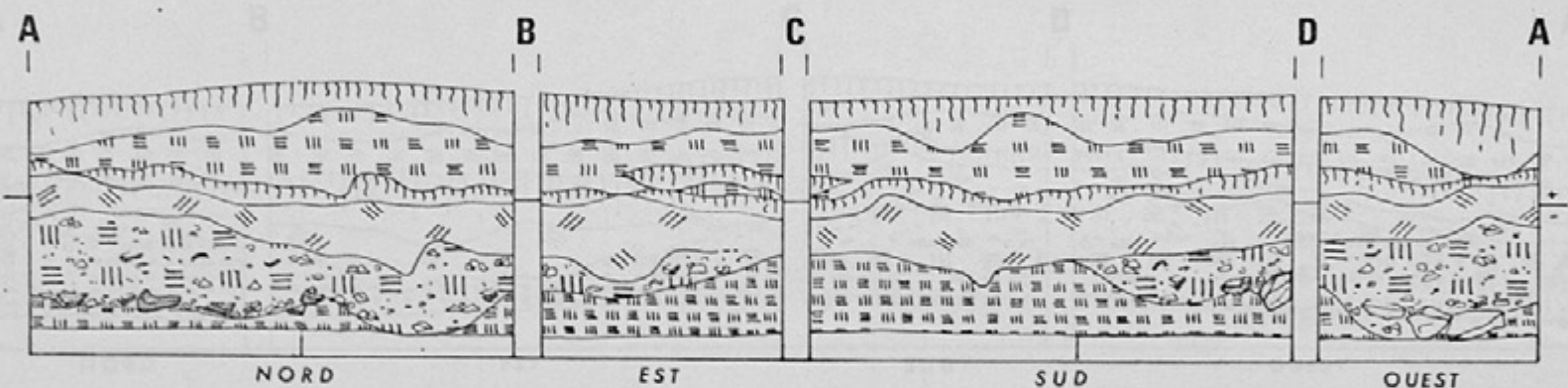
Un habitat gallo-romain précoce ayant été signalé par de nombreux indices, 2 sondages ont été mis en place afin de vérifier s'il pouvait exister un rapport quelconque entre les deux sites, distants de 130 m. environ (cf. pl. 1, Plan de situation).

Tranchée - pilote

SONDAGE S-11



Coupes stratigraphiques



1



2



3



4



5

1 Humus

2 Glaise jaunâtre

4 Dépotoir argile jaune

3 Terre argileuse

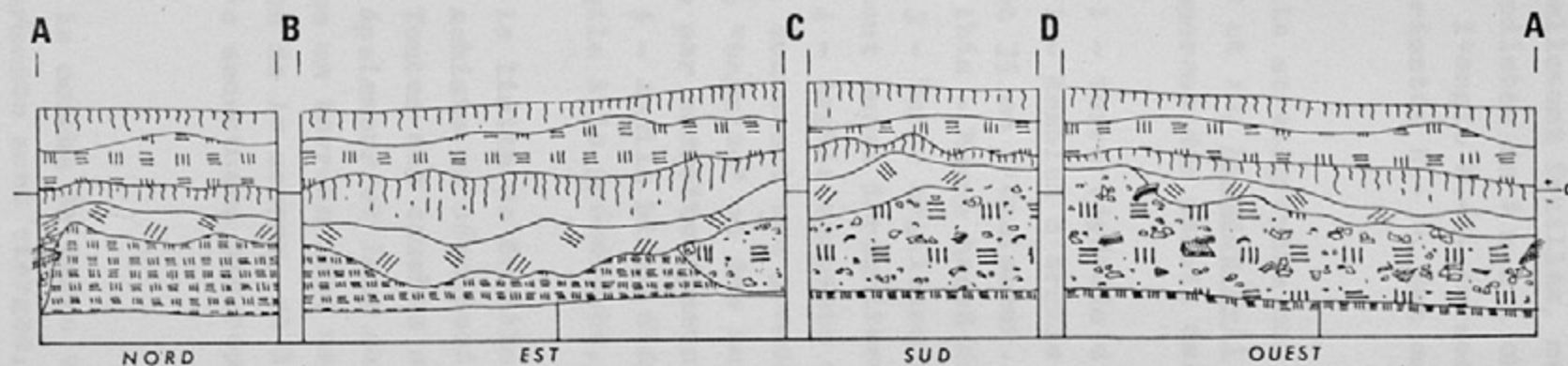
5 Argile bleue

Tranchée - pilote

SONDAGE R-10



Coupes stratigraphiques



1



2



3



4



5

1 Humus

2 Glaise jaunâtre

4 Dépotoir Argile jaune

3 Terre argileuse

5 Argile Bleue

Ces deux carrés, désignés par R-10 et S-11, n'ont pas été réellement fouillés, mais seulement sondés par deux tranchées-pilotes de 2 m x 1 chacune. Celle de R-10 a été ouverte dans l'angle N.-E. du sondage et orientée N.-S., celle de S-11, orientée E.-W, est aussi placée dans l'angle N.-E.

Les couches :

La stratigraphie est la même dans les 2 sondages (cf. pl. 9 et 10, Sondage S-11 et Sondage R-10, qui présentent un panorama des parois des sondages). Elle se décompose ainsi :

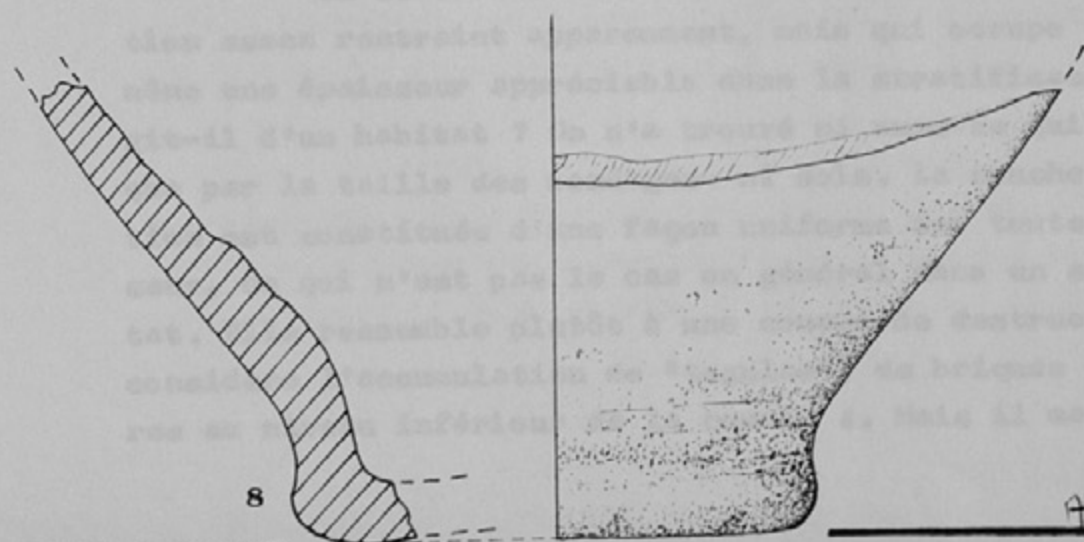
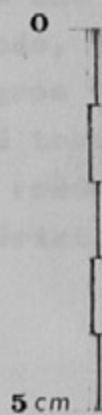
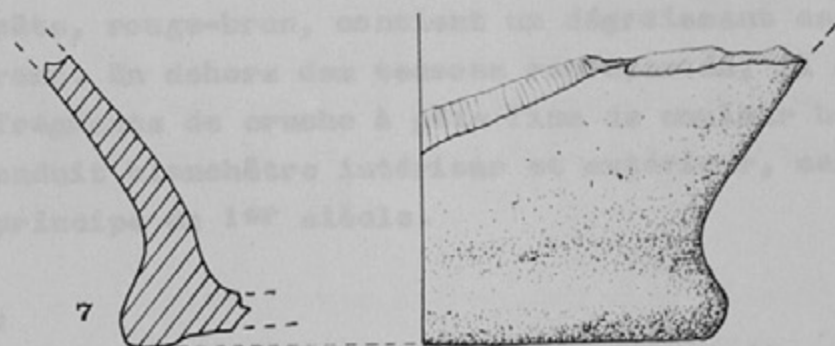
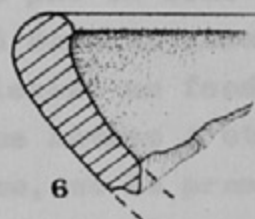
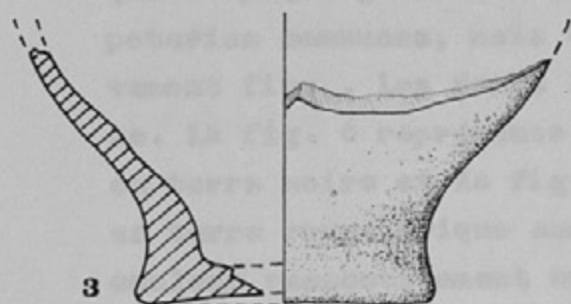
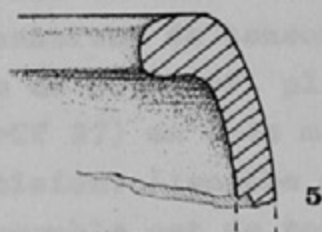
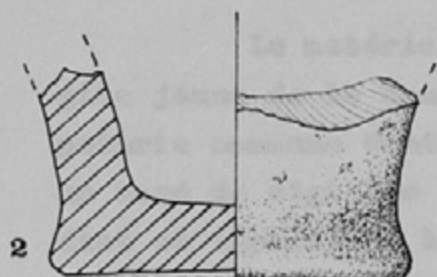
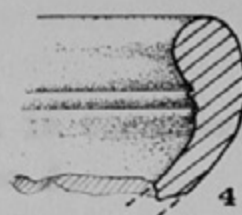
- 1 - Terre végétale d'une épaisseur de 15 - 20 cm.
- 2 - Remblai d'argile jaunâtre très irrégulier ayant entre 15 et 35 cm d'épaisseur.
1bis - Humus tassé de 10 à 30 cm d'épaisseur.
- 3 - Terre argileuse brunâtre assez compacte, d'épaisseur tout aussi irrégulière que les précédentes.
- 4 - Argile compacte de couleur jaune, mêlée de gris-bleu, contenant une grande quantité de fragments de briques et de "tegulae" et des tessons. Epaisseur relativement importante par endroits (jusqu'à 40 cm).
- 5 - Argile bleue d'épaisseur irrégulière et sensiblement égale à la précédente, placée au même niveau que celle-ci.

La limite de fouille se situe à la surface d'une couche de schiste en décomposition.

Toutes ces couches se distinguent par leur irrégularité en épaisseur et leur surface ondulée. On se trouve là encore dans un terrain très marécageux, au pied du coteau, à proximité de la source, et les caractéristiques du terrain sont encore accentuées par rapport au 1^{er} chantier.

Le matériel archéologique :

La couche de terre végétale et le remblai argileux qu'elle surmonte sont vierges, exceptées quelques très peti-



Ardel

tes parcelles de briques.

La couche d'humus tassé et la terre argileuse sont également vierges ainsi que la couche 5.

Le matériel archéologique est concentré dans l'argile jaune de la couche 4. Il est constitué de tessons de poterie commune dont plusieurs fonds de pots (cf. pl. 11), et un bord de sigillée (forme dragendorff 37) en très mauvais état et impossible à dater avec précision. L'engobe paraît très foncé, tirant sur le brun. L'ensemble est de toute façon d'époque gallo-romaine et non plus gauloise. Ce sont des poteries communes, mais travaillées au tour et à pâte relativement fine. Les fonds 1 et 2 de la pl. 11 sont en terre grise. La fig. 6 représente un rebord d'écuelle assez grossière, en terre noire et la fig. 7, probablement un fond de cruche en terre rouge brique assez fine. Les lèvres 4 et 5 sont de couleur respectivement noire et grise, et la première, plus fine et mieux cuite, est décorée de 2 cannelures très fines. Les fonds 3 et 8 sont travaillés au tour, le n° 8 est assez grossier. La fig. 3 présente une forme plus élancée, mais la pâte, rouge-brun, contient un dégraissant assez gros et apparent. En dehors des tessons représentés, il a été trouvé des fragments de cruche à pâte fine de couleur beige rosée, et à enduit blanchâtre intérieur et extérieur, caractéristique en principe du 1^{er} siècle.

Conclusion :

On se trouve ici en présence d'un niveau d'occupation assez restreint apparemment, mais qui occupe tout-de-même une épaisseur appréciable dans la stratification. S'agit-il d'un habitat ? On n'a trouvé ni murs-ce qui s'explique par la taille des sondages- ni sols. La couche d'occupation est constituée d'une façon uniforme sur toute son épaisseur, ce qui n'est pas le cas en général dans un site d'habitat. Elle ressemble plutôt à une couche de destruction si l'on considère l'accumulation de "tegulae", de briques et de pierres au niveau inférieur de la couche 4. Mais il manque alors

le sol qui devait être le support de cette destruction. Les tessons découverts l'ont été dans toute l'épaisseur de la couche.

D'autre part, on a déjà signalé que la couche d'argile gris-bleu, vierge, correspondant manifestement au dépôt vaseux du marais, est accolée à la couche 4 et au même niveau. On voit mal un habitat situé dans une fosse au milieu de la vase. Il s'agit plutôt d'un dépotoir, certainement lié d'ailleurs à un habitat situé à proximité. Car ce dépotoir contient apparemment des éléments de destruction d'un habitat assez pauvre, représenté par les tuiles et les pierres, et par l'argile jaune, introduite assez curieusement dans cette stratigraphie, et qui pourrait être le résidu de murs construits en terre.

Il est possible aussi que cette "poche" soit tout simplement un remblai permettant d'empiéter sur le marais, et composé d'argile extraite un peu plus loin et de débris.

Quant à la couche d'humus tassé, qui est visible sur les coupes stratigraphiques, elle correspond à la surface du sol avant un remblayage très récent, entassé à la pelleuse, et ne fournit donc aucun élément particulier à l'histoire du site.

De toutes façons, ce site ne paraît pas avoir de rapports particuliers avec le chantier numéro 1, bien qu'il puisse peut-être expliquer la présence de tessons gallo-romains dans le remblai argileux du premier site.

Quoi qu'il en soit, il est naturel d'avoir ici une occupation relativement importante et bien répartie dans le temps, à cause de la proximité de la source Saint-Uriac, dont on sait au moins qu'elle a toujours été exploitée.

Les urnes découvertes par M. Le Pol étaient enterrées par les
pallottes et il est impossible de ne pas penser que d'autres
urnes ont tout simplement disparu, sans laisser la moindre
trace.

CONCLUSION GENERALE

-:-:-:-:-

Il est tout-à-fait possible, cependant, que les
urnes aient été dispersées, à l'est des sondages et de l'aire
de charge. Or, cette zone est soumise par l'agrandissement de l'aire
de l'aire de chargement dans toute la partie Est des
sondages.

Le nombre assez réduit de fouilleurs et les diffi-
cultés provenant de la nature du terrain, n'ont pas permis
d'explorer ce site de façon plus complète.

Il apparaît pourtant comme tout-à-fait vraisembla-
ble que la nécropole ne se réduise pas aux 5 urnes mises au
jour. On vient de parler de l'importance du site au point
de vue de l'occupation humaine, grâce à la présence de la
source Saint-Uriac, fontaine sacrée chez les Gallo-Romains,
source miraculeuse pour les premiers Chrétiens... On peut
noter aussi la présence assez proche du "Temple de Mars",
lieu de culte gaulois et gallo-romain. L'emplacement des ur-
nes est situé dans l'alignement de la fontaine et du temple
de Mars, sur le coteau faisant face au temple, tous deux sur-
plombant la fontaine (cf. Vue I, Localisation Générale).

Un argument supplémentaire en faveur de l'import-
tance de cette nécropole est fourni par la présence de croix
grossièrement taillées dans le granit et encadrant la fontai-
ne. Ces croix sont manifestement des stèles de l'âge du fer
retaillées à l'époque chrétienne. Ces stèles ne sont plus
que deux ou trois, mais le propriétaire lui-même, Monsieur
Rouault, m'a dit en avoir vu sept.

Malheureusement, si l'on examine la planche 2 in-
diquant exactement l'emplacement des urnes, on constate la
proximité de l'aire de chargement et du caniveau, dont on a
dit plus haut qu'ils étaient situés au niveau du sol vierge.

Les urnes découvertes par M. Le Fol étaient entamées par la pelleteuse et il est impossible de ne pas penser que d'autres urnes ont tout simplement disparu, sans laisser la moindre trace.

Il est tout-à-fait possible, cependant, que des urnes aient été épargnées, à l'est des sondages et de l'usine. Or, cette zone est menacée par l'agrandissement très prochain de l'aire de chargement dans toute la partie Est des sondages. Les nécropoles sont des éléments de plus en plus rares dans les découvertes archéologiques, et les circonstances de leur mise au jour permettent très rarement de les étudier de façon correcte; aussi serait-il souhaitable de pouvoir explorer encore le site de Saint-Uriac, pour le cas où d'autres urnes pourraient être mises au jour, d'autant plus que leur âge leur confère davantage encore de rareté et d'intérêt.